Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 035-200085884-20260302-20260317-DE

Département d'Ille-et-Vilaine

Arrondissement de Rennes – Canton de Châteaugiron

Commune de Piré-Chancé

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 02 mars 2026

En exercice	Présents	Votants
24	19	20

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 16/03/2026

Et
Publication ou notification du : 16/03/2026

L'an deux mille vingt-six le deux Mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Piré-Chancé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil municipal de Piré-Chancé, sous la présidence de Monsieur Dominique DENIEUL, Maire.

Membres Présents :

M. Dominique DENIEUL	M. Alain HERVAGAULT	M. Gille THIEBOT
M. Allain TESSIER	Mme Christine AGIER	Mr Julien CORBIN
Mme Christelle GAUTIER	Mme Florence De BLIGNIERES	Mr Yohann VAULÉON
Mme Armelle HAUCHECORNE	Mme Martine JOUANNET	
M. Michel RIOU	Mme Clotilde BELIN	
Mme Alexandra JOUADÉ	Mme Marie-Jeanne LESAGE	
M. Ludovic CROYAL	Mme Anne MALLET	
M. Jean-Baptiste LEBOUC	M. Michel LAISNÉ	

Absents : Mme Magali GADBY, M. Anthony CALVAR, Mr Sylvain GARNIER, Mr Jean-Benoît DUFOUR

Procurations : Mme Renée FOUGERES et Mr Jean-Baptiste LEBOUC

Secrétaire de séance : Mr Ludovic CROYAL

Date de convocation : 19 février 2026

****

2026-03-17 – Finances // Budget principal « Commune » / Exercice 2026 - Affectation du résultat 2025

Monsieur le Maire rappelle que conformément aux instructions budgétaires et comptables, le Conseil municipal doit se prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2025 de la section de fonctionnement, issu des comptes financiers uniques du budget principal « Commune » et des budgets Annexes.

Monsieur le Maire propose l'affectation des résultats suivante :

Budget principal « Commune »	**Affectation du résultat 2025**
Résultat de fonctionnement à répartir sur l'exercice 2026	**269 449,67 €**
Recettes d'Investissement Art 1068	**269 449,67 €**

Budget Annexe : Maison Pluridisciplinaire de Santé	**Affectation du résultat 2025**
Résultat de fonctionnement à répartir sur l'exercice 2026	**7 971,27 €**
Recettes d'Investissement Art 1068	**7 971,27 €**

Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 035-200085884-20260302-20260317-DE

Budget Annexe : Hôtel Bar Restaurant	**Affectation du résultat 2025**
Résultat de fonctionnement à répartir sur l'exercice 2026	**15 903,18 €**
Recettes d'Investissement Art 1068	**15 903,18 €**

Budget Annexe : Commerce Multiservice	**Affectation du résultat 2025**
Résultat de fonctionnement à répartir sur l'exercice 2026	**766,67 €**
Recettes d'Investissement Art 1068	**766,67 €**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice ;

Vu la délibération n°2024-02-12 du Conseil municipal de Piré-Chancé en date du 02 mars 2026 portant approbation des comptes financiers uniques 2025 de Piré-Chancé ;

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat *(le résultat d'investissement reste toujours en investissement et l'excédent de fonctionnement doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement)* ;

Considérant les dépenses à couvrir en fonctionnement et en investissement ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'affecter les résultats de l'exercice 2025 sur les budgets prévisionnels 2026 telle que présentée ci-dessus

Pour copie conforme au registre,
Le Maire, M. Dominique DENIEUL

